Représentants du personnel au CSE (Économique et Social)

OBJECTIFS

Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l’exercice de leurs missions en matière d’Économie et de Social conformément à l’Article L2315 63 du Code du Travail.

COMPETENCES VISEES

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

* Cerner son rôle en matière d’Économie et de Social
* Déceler et mesurer les points Économiques et Sociaux
* Analyser les conditions Économiques et Sociales
* Participer activement au développement des conditions Économiques et Sociales dans l’entreprise

PROGRAMME

# La mise en place du CSE

Retour sur l’esprit des ordonnances

Le nouveau paysage dessiné par l’instance unique

La composition du CSE

# Le fonctionnement du CSE

Les réunions préparatoires

Les séances du comité

Les ordres du jour

La rédaction des PV

Le délit d'entrave

Le règlement intérieur du CSE

# Les missions du CSE

Le rôle économique et professionnel du CSE

Le rôle de réclamation des membres du CSE

# La protection des membres du CSE

Le statut de salarié protégé

# Le CSE dans les entreprises à établissements multiples

Gérer le CSE dans les entreprises avec des établissements multiples

# Les expertises du CSE

Communiquer sur les expertises sur lesquelles le CSE peut s’appuyer

# Le rôle de gestion du CSE

L'analyse des documents comptables de l’entreprise

# Le rôle de gestion des ASC (activités sociales et culturelles)

Les règles de transfert de compte à compte

Les règles concernant les cotisations et exonérations URSSAF

Les différentes prestations autorisées et interdites

Les principes de comptabilité des ASC

Les modalités de décisions concernant les ASC

Les différents budgets

**Moyens pédagogiques**

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

**Intervenant**

Formateur Expert en Prévention des Risques

## Durée / Nombre de stagiaires

3 à 5 jours soit 21à 35h

De 1 à 10 stagiaires

## Public concerné

Toute personne désignée au CSE

## Pré-requis

Être élu au CSE

## Dates, lieu et tarif

Sur convention

**Délais d'accès**

3 mois sous réserve de disponibilité du client

## Document délivré en fin de formation

Remise d’une attestation de

formation attestant

l’acquisition des compétences

attendues.

## Évaluation des connaissances acquises

QCM et Évaluation

**Modalités d’accès handicap**

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par AdoxaPrev, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. AdoxaPrev prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.

Fiche pédagogique mise à jour le 05 mai 2025